

COMPTE RENDU

Bureau Syndical du 20 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 20 novembre à 18 heures, le bureau du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 5 novembre 2020, s'est réuni dans l'espace polyvalent de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Patricia POUPART, Yves BUTEL, Jean-Michel SERRES (départ à 21h) Stéphane DECAYEUX (départ à 21h), Emmanuel NOIRET, Jocelyne MARTIN (départ à 20h40), Guy HAZARD, Thierry RUELLET, Christian LESENNE, Pascal DEMARTHE, Stéphane HAUSSOULIER (arrivée à 19 h), Anne-Marie DORION, Claude HERTAULT (départ à 20h) Mathieu DOYER, Bernard DAVERGNE, Jean-Pierre BOUDINELLE

Etait excusé : Jean-Yves BOURGOIS

Conformément aux textes en vigueur, Madame la Présidente désigne Anne-Marie Dorion en qualité de secrétaire de séance.

Madame Poupart propose à l'assemblée d'ajouter deux points à l'ordre du jour, compte-tenu de leur urgence. Il s'agit d'un avis sur l'exploitation d'une carrière de sable et galets et installation de traitement mobile à Rue ainsi que la désignation du représentant de BS3V pour la Plateforme Proch'Emploi.

1/ Election des 4 vice-Présidents

Patricia POUPART précise que l'article 8.2 des statuts du Syndicat Mixte approuvés le 21 septembre 2020 prévoient l'élection de 4 Vice-présidents, chacun issu de chaque collège.

Patricia POUPART indique 4 candidatures ont été portées à sa connaissance : Yves BUTEL pour le collège « Région », Stéphane DECAYEUX pour le collège « Département », Pascal DEMARTHE pour le collège « EPCI » et Christian LESENNE pour le collège « Communes ».

Aucun autre candidat ne faisant acte de candidature, la Présidente propose de procéder à un vote à main levée qui est accepté à l'unanimité.

- Vu l'article 2.8 des statuts du Syndicat mixte en date du 21 septembre 2020, portant composition du Bureau
- Vu le code général des collectivités territoriales
- Vu l'élection des membres du Bureau en date du 20 octobre 2020
- Vu les candidatures de Yves BUTEL pour le collège « Région », Stéphane DECAYEUX pour le collège « Département », Pascal DEMARTHE pour le collège « EPCI » et Christian LESENNE pour le collège « Communes »,
- Vu le vote organisé,

Sont élus à l'unanimité : Yves BUTEL pour le collège « Région », Stéphane DECAYEUX pour le collège « Département », Pascal DEMARTHE pour le collège « EPCI » et Christian LESENNE pour le collège « Communes ».

La Présidente félicite les Vice-présidents nouvellement élus et précise que chaque Vice-Président devra animer une des commissions constitués en comité syndical.

2/ Présentation de l'organigramme de BS3V et des recrutements en cours ou à effectuer rapidement

Madame Poupart assure le commentaire de l'organigramme distribué en séance. Elle précise que certains recrutements à effectuer seront envisagés à l'aune du rapprochement avec le SMBDSGLP.

3/ Information sur la situation financière

Madame la Présidente demande à Brigitte Levastre de présenter ce point.

L'exercice devrait s'achever sur un excédent en section de Fonctionnement et d'Investissement, lié principalement à des opérations retardées du fait de la crise sanitaire.

En section de Fonctionnement, les travaux prévus pour la gestion du larris de Yonval sont à l'arrêt du fait de l'entreprise en charge des travaux (rupture d'approvisionnement en matériel puis covid) ; la restauration des continuités du réseau de mares et le plan bocages communaux n'ont pu démarrer du fait de la non signature des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée avec les communes ; l'intervention de l'AFNOR pour Baie de Somme Responsable n'a pu avoir lieu compte-tenu des contraintes sanitaires.

C'est tout un art et les festivités liées à l'obtention du label ont été annulées.

Les études pour l'intégration paysagère de l'éolien et du photovoltaïque n'ont pas été engagées.

Ces dépenses représentent un montant total de 217 000€. Les recettes non perçues s'élèveront à 99 390€, ce qui dégage un excédent de 117 000€.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, un excédent de l'ordre de 150 000€ devrait être enregistré.

En section d'Investissement, l'opération « signalétique – réseau points nœuds » ne sera pas réalisée en 2020 du fait de l'évolution du dossier initial (inscrit : 70 500€).

Pour les recettes, il est à noter que l'Etat verse sa participation statutaire de 100 000€ prévue au plan de financement du Parc après labellisation ainsi que 20 000€ sur le programme d'action ; la Région verse sa cotisation de 400 000€ prévue aux statuts, ainsi qu'une subvention liée au programme d'action à hauteur de 137 000€ (300 000€ prévus sur des prestations en année pleine).

M. Serres demande quel est le montant du Budget voté pour 2020. Il lui est répondu qu'il s'élève à 1 956 000€.

M. Doyer demande si la cotisation exceptionnelle versée pour l'élaboration du SCOT est appelée à perdurer.

Madame Poupart indique que cette cotisation permettra de financer quelques actions du PCAET ainsi que le suivi du Scot et qu'en conséquence, la cotisation appelée pour les EPCI risque de perdurer quelques années en effet.

4/ Modalités de constitution du Conseil scientifique

Madame Poupart demande à Sébastien Desanlis de présenter ce point.

Il rappelle les missions de cette instance déjà instaurée au sein de BS3V en période de configuration du Parc et sa composition.

- Le CSP est composé de personnalités choisies *intuitu personae* pour leur expertise dans les domaines relatifs aux disciplines des « sciences de la vie et de la terre » d'une part, et du « patrimoine et des sciences humaines » d'autre part.
- Comme pour d'autres Parcs, des élus pourront être membres du conseil scientifique.

La durée du mandat de chaque membre est fixée à 5 ans renouvelables.

STATUT Renouvellement (R) Nouveau membre (N)	Prénom - Nom	Organisme de rattachement	Discipline / Spécialité(s)
R	Hubert BOIZARD	INRA (retraité)	Agronomie et Environnement
R	Jacques DULPHY	Association Ch'Lanchron	Sciences populaires
R	Rémy FRANCOIS	Conservatoire botanique de Bailleul (Antenne picarde)	Ecologie végétale et animale
R	Jean-Marc HOEBLICH	Université de Picardie Jules Verne (retraité) - Association Pour le littoral Picard	Géographie
R - Président	Thierry LECOMTE		Agronomie-Ecologie
R	David ROGER	Université de Picardie Jules Verne (UPJV)	Biologie et Physiologie végétale- Mycologie
R	François SJEUR	Groupe Ornithologique Picard	Ornithologie et faunistique Ecologie animale Ethologie
R - Vice-Président	Patrick TRIPLET	SM Bie de Somme grand littoral picard.	Ecologie animale Espaces protégés
R - Vice-Présidente	Virginie VERGNE	Université de Lille 1	Géomorphologie – Paléoécologie

Proposition de nouveaux membres est faite au bureau :

- Marie-Cheree BELLENGER, Université de Rouen, Socio anthropologie.
- Guillaume DECOQ, Université de Picardie Jules Vernes, Botanique – écologie
- Jacques DARRAS, Doyen de Faculté Amiens de 1984 à 1999, Langues et sociétés
- Thierry RUELLET, Elu membre du PNR, Ecologie benthique - Exploitation des ressources

5/ Présentation des dossiers proposés pour le Plan de relance Etat et Région

Sébastien Desanlis commente le tableau des opérations

Orientations et Objectifs	Actions / Localisation	Chiffrage
Mise en œuvre de la charte de Parc / volet "PCAET"	Marché d'étude : intégration paysagère Eolien / Méthanisation / Photovoltaïque à l'échelle du territoire de Parc (cette mission de planification inclue un volet "accompagnement des porteurs de projet")	50 000 €
Mise en œuvre de la charte de Parc / volet "Atlas Paysagers et patrimoniaux communaux"	Marché de MOE/Travaux : requalification paysagère d'espaces publics à "enjeu Parc" proposées par le bureau d'études "Atelier de l'Ours" dans le cadre de l'élaboration des Atlas communaux (5 projets financés à hauteur de 200 000€, dont le réaménagement du carrefour de Grand-Laviers)	1 000 000 €
Mise en œuvre de la charte de Parc / volet "projet de pays d'art et d'histoire Ponthieu Marquenterre"	Marché de Travaux : requalification du petit patrimoine bâti identifié "à enjeu parc et PAH" (MOE : CAUE de la Somme)	150 000 €
Mise en œuvre de la charte de Parc	Marché de conception : étude paysagère sur les 7 portes d'entrée du PNR depuis les routes départementales	80 000 €
Mise en œuvre de la charte de Parc / volet mobilité douce	Marché de fabrication et pose de mobiliers en matériaux biosourcés localement (à base de coquilles de moule / WASTERIAL) afin d'équiper le réseau cyclable points-nœuds (haut niveau de services : signalétique d'interprétation, aires de piques-niques, ...)	200 000 €

6/ Modalités de l'organisation de l'élection du Président du conseil des Maires

Madame la Présidente précise que le Président du conseil des Maires est associé avec voix consultative au comité syndical.

Compte-tenu des contraintes sanitaires, afin d'éviter de réunir les 135 maires dont les conseils municipaux ont adopté la charte du Parc pour qu'ils désignent leur représentant, il est retenu le dispositif qui suit : envoi d'un premier courrier aux maires rappelant la démarche et faisant appel à candidature, envoi d'un second courrier listant les candidats et demandant de se prononcer sur l'un d'entre eux.

7/ Présentation du dossier du Centre d'hébergement d'urgence situé à Abbeville

Madame la Présidente rappelle les éléments principaux du dossier et précise qu'il devient très urgent de trouver une solution au financement du Centre La Salamandre.

Mme POUPART demande à Josué BULOT de présenter les deux points suivants, état d'avancement du PCAET et présentation de la candidature de BS3V dans le cadre de l'appel à projet régional "guichet unique de l'habitat".

- Patricia Poupart indique qu'il est nécessaire de constituer la gouvernance de la Plate-forme Proch'Emploi à la suite du renouvellement politique au sein du comité syndical. Elle souhaite continuer à représenter la Région et fait appel à candidature pour le représentant de BS3V.

Stéphane Decayeux est désigné.

- Patricia Poupart demande à Xavier Letheve de présenter l'avis préparé par les techniciens de BS3V sur l'exploitation d'une carrière de sables et galets à Rue.

Après en avoir pris connaissance, les membres du Bureau émettent à l'unanimité, un avis favorable à l'avis préparé.

10/ Préparation de l'ordre du jour du prochain comité syndical

La séance est levée à 21h15.

Fait à Abbeville, le 27 novembre 2020

La Présidente,

Patricia POUPART



